

# Le Moustoir

Côtes d'Armor  
Poher Communauté

Bloavezh mat 2026



## Le mot du Maire

L'année 2025 a été riche en projets et réalisations pour notre commune.

Nous venons d'achever la mise aux normes de l'éclairage public sur les lotissements de Lostancoat et Sibinel. Cette opération, à la fois écologique et économique, permettra de réduire notre consommation d'énergie et de répondre aux normes de nuisances lumineuses.

Les travaux de rénovation énergétique de l'école ont démarré au mois d'octobre : l'installation d'une chaudière à pellets avec son réseau hydraulique alimentera les radiateurs. La ventilation double flux, les nouvelles menuiseries extérieures et l'isolation revêtue d'un bardage offriront à nos enfants et à l'équipe enseignante un cadre d'apprentissage plus confortable hiver comme été... et nous allons pouvoir faire des économies sur la facture d'électricité !

Nous avons poursuivi nos efforts sur l'entretien de la voirie afin de garantir la sécurité et la qualité de circulation sur l'ensemble des routes communales.

La construction des premières maisons dans le lotissement de Kan ar Lan témoigne du dynamisme de notre

commune. Ce projet contribuera à accueillir de nouvelles familles et à renforcer la vitalité du Moustoir.

Le site internet de la commune a aussi été entièrement revu. Il répond aux normes en matière de handicap ; plus intuitif, il contient aussi plus d'informations.

Enfin les illuminations de Noël ont été renouvelées, les précédentes étaient arrivées en fin de vie.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants pour leur confiance, les élus, les membres du personnel, l'équipe pédagogique, les associations, les membres du CCAS pour leur travail et leur implication durant ce mandat.

Je terminerai en vous souhaitant une belle et heureuse année 2026 !

**L'équipe municipale et moi-même vous donnons rendez-vous le 9 janvier à 19h00 à la salle des fêtes pour les voeux de la municipalité qui seront suivis d'un cocktail dinatoire.**

**Cédric LE MOROUX**



### Horaires d'ouverture de la Mairie

Du Lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Tél. 02 98 93 08 47 - Mail : [contact@lemoustoir22.fr](mailto:contact@lemoustoir22.fr)

Site : [www.lemoustoir22.fr](http://www.lemoustoir22.fr)

## Sommaire

Le mot du maire .....	2
Vie municipale .....	3
École.....	9
Témoignages .....	14
Les associations .....	18
Ça bouge au Moustoir .....	21
Vivre ensemble .....	22
Contacts services publics .....	26
Transports .....	27
Voeux du maire.....	28

## Pluviométrie des 12 derniers mois sur la commune

- Décembre 2024 : 100 mm
- Janvier 2025 : 265 mm
- février 2025 : 77 mm
- Mars 2025 : 27 mm
- Avril 2025 : 43 mm
- Mai 2025 : 77 mm
- Juin 2025 : 63 mm
- Juillet 2025 : 73 mm
- Août 2025 : 57 mm
- Septembre 2025 : 104 mm
- Octobre 2025 : 108 mm
- Novembre 2025 : 108 mm  
*(prélèvements jusqu'au 24 novembre)*



## ■ État civil

### Décès

- 14 mars : Jean Yves QUÉMÉNER
- 24 juin : Claude ROUGÉ
- 20 août : Ronald STAMP

### Naissances

3 naissances avec non publication dans la presse

### Mariages

- 12 juillet : Laurent POLANCHET et Valérie CHIERASTO
- 16 août : João MATIAS VEIGA et Guaelle DENIS

### Pacs 6 PACS

## ■ Tarifs communaux

Salle des Fêtes	Associations	Moustoiriens	Extérieurs		
Réunion	Gratuit				
Activité (sport, culture...)	20€ par mois dans la limite de 10h par mois				
Vin d'honneur	Gratuit	65€	90€		
Week-end	195€	180€	380€		
Journée ou soirée	90€	Pas de location			
2 jours consécutifs	195€	Pas de location			
Chauffage	80€ pour le week-end d'octobre à avril				
Caution pour ménage	100€				
Caution	600€				

## ■ Budget communal

### Dépenses d'investissement

- Site internet 5.335€
- Stores sdf : 3.042€
- Gestion chauffage SDF : 988€
- Cellule refroidissement : 3.120€
- Rénovation de l'éclairage public : 37.000€

## Rénovation de l'école

Le temps passe. **24 ans** après la construction de la “nouvelle école” qui accueille aujourd’hui les classes de cycle 1, de cycle 2 et la garderie, la commune investit pour réduire les coûts énergétiques.



*Construction de la “nouvelle école”, il y a 24 ans...  
le chantier reprend*



*Local chaudière  
et silo à pellets en cours  
de création dans le préau*



*Un modèle de radiateur  
installé dans  
la “nouvelle école”*



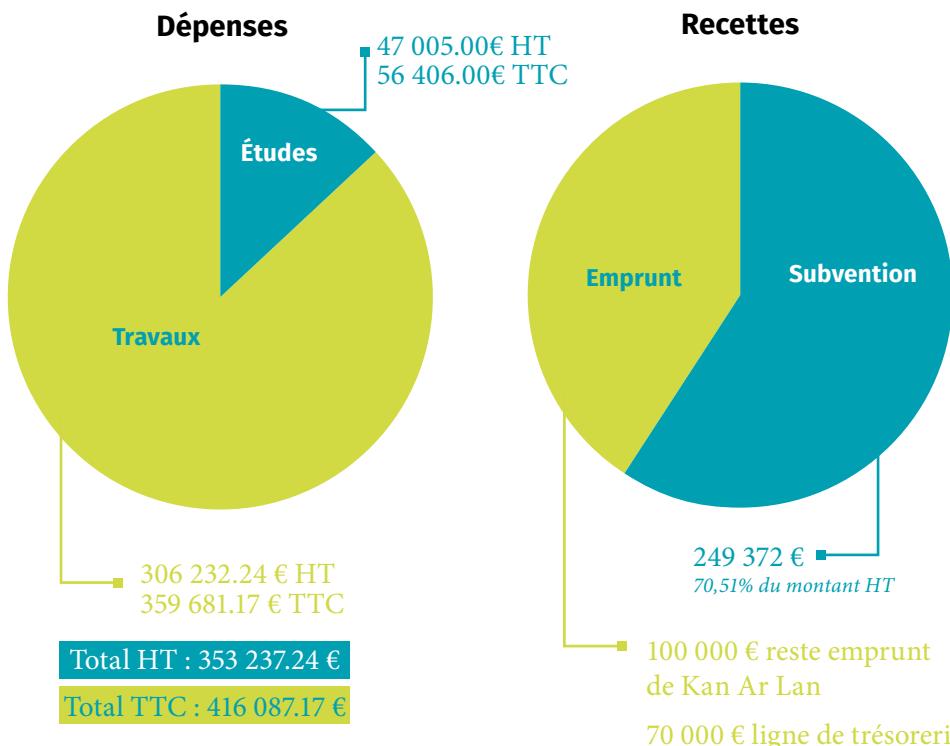
*Isolation extérieure :  
deux couches de laine de bois  
d'une épaisseur de 100mm*

### Entreprises intervenant sur le chantier :

- ARG Architecte Richard Guillemot, Carhaix
- Bureau d'études thermique BETDI Dilasser, Carhaix
- Menuiserie SAS Falher Rostrenen
- Bardage, isolation extérieure MCA scop Plonevez-du-Faou
- Chauffage, ventilation, électricité SASU LE TOUT, Locarn
- Maçonnerie, terrassement Scop La Carhaisienne de construction, Carhaix
- Cloisons SARL OPI, Cavan



*Vue d'ensemble*

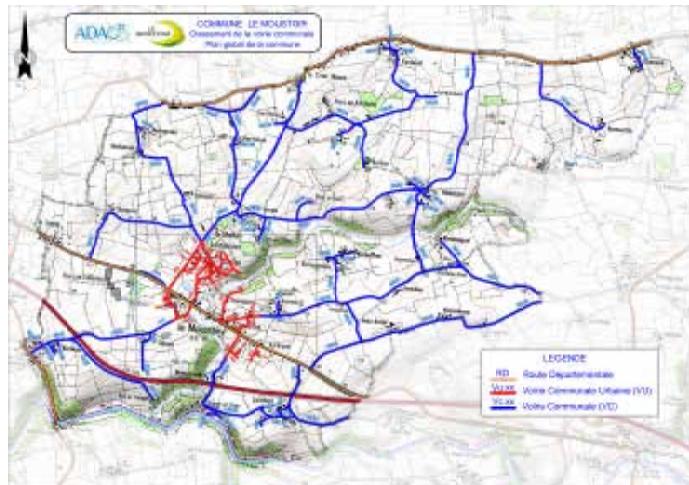


## Les travaux de voirie

### Révision du classement des routes

La commune a finalisé la refonte du tableau de classement des voiries courant 2025 :

Toutes les routes ont été mesurées et nommées, certaines ont été ajoutées comme par exemple Park an heol, Kan ar lan... ce qui nous donne une longueur totale de 36477 m au lieu de 31785 m.



**Travaux voirie réalisés cette année :** curages de fossés et point à temps (répandage d'émulsion de bitume et de gravillons) sur les sections abîmées.

**Les travaux de voirie ont été réalisés par :**

- L'entreprise LE BIHAN pour le curage des fossés,
- L'ETA LE BARON et Poher Communauté pour le broyage des accotements deux fois dans l'année, le passage de l'épareuse et l'élagage des talus.

**La restauration des routes :**

- La commune a utilisé 6 tonnes de point à temps : réalisé par SPTP.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 32.000€ pour 2025.



## ■ Les travaux de voirie

### Rénovation éclairage public

*Un éclairage public plus respectueux de l'environnement et de la santé*

L'éclairage public représente un enjeu énergétique et écologique majeur pour les communes. En France, il correspond à **41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales**, soit 16 % de leurs consommations toutes énergies confondues, et 37 % de leur facture d'électricité.

Au-delà de l'impact énergétique, **la pollution lumineuse** constitue une menace réelle pour la biodiversité. Une **étude franco-suisse menée en 2017** a montré que les insectes pollinisateurs avaient **réduit de 62 % leurs visites nocturnes dans les zones urbaines** en raison d'une lumière artificielle trop intense. Ce phénomène perturbe les cycles naturels et touche également les **amphibiens, chauves-souris et oiseaux**, dont les comportements sont profondément modifiés par un éclairage excessif.

Les effets de la lumière artificielle ne se limitent pas à la faune : ils concernent aussi **la santé humaine**, notamment à cause des **LEDs riches en lumière bleue**, dont le spectre est reconnu comme **nocif pour la rétine** et perturbateur du rythme circadien.

Face à ces constats, l'arrêté du **27 décembre 2018** fixe des **prescriptions techniques obligatoires** pour l'éclairage public, en agglomération comme hors agglomération. Ces règles visent à :

- **Éclairer mieux** : en évitant d'envoyer la lumière vers le ciel, en limitant le flux dispersé sur les côtés, et en privilégiant des **températures de couleur chaudes** (blanc chaud ou jaune) moins nocives pour les écosystèmes et la santé ;

- **Éclairer utile** : en limitant la densité du flux lumineux sur les surfaces effectivement à éclairer.

Dans cette logique de transition écologique, le "**Fonds vert**" permet d'accompagner les communes dans le **remplacement d'au moins 20 % de leur parc d'éclairage public** avant obsolescence.

Cet investissement vise à **réduire significativement les consommations d'énergie** tout en **limitant les nuisances lumineuses** et leurs effets délétères.

Notre commune s'inscrit dans cette démarche : **l'intégralité des luminaires remplacés** a été choisie pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage, tout en **réduisant la pollution lumineuse** et en respectant les prescriptions environnementales.

# ■ Projet d'installation ?

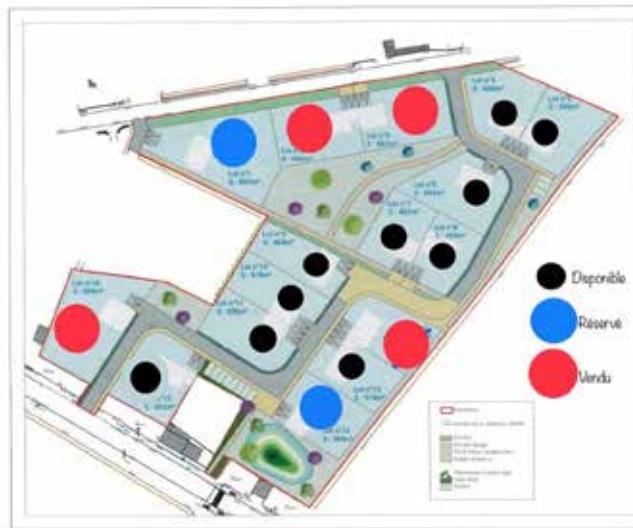
## *Projet d'installation professionnelle*

Deux terrains commerciaux sont disponibles autour de la place de l'étang et un dans la zone artisanale de Kerbiquet. Si cela vous intéresse : s'installer dans une zone rurale ouvre droit à des exonérations fiscales.



Si vous voulez faire connaître votre entreprise dont le siège se situe au MOUSTOIR dans le prochain bulletin, n'hésitez pas à nous contacter.

## *Projet de construction individuelle*



Au lotissement de Kan ar Lan, sur les seize lots constructibles, 2 terrains réservés et 4 terrains vendus.



A ce jour il reste un lot (numéro 13) d'une surface de 612m<sup>2</sup> à vendre dans le lotissement de Park an Heol.

## ■ **Le jardin de Kerléon**

**Kévin Neto-Mendes, jardinier paysagiste de 21 ans nous parle de sa passion.**



**D'où vient cet intérêt pour le jardinage ?**

A la base, j'ai fait des études en boulangerie, pâtisserie... Je me suis vite rendu compte que ce métier ne me correspondait pas ; je préfère travailler dehors, même sous tous les temps. J'adore ça ! ...Et j'aime créer. Je me suis inscrit à Gourin en CAP jardinier paysagiste. J'ai eu une super prof qui a su me transmettre son amour du végétal, l'art de le travailler, de le mettre en valeur. J'aimais cela, je me suis ensuite inscrit en bac pro aménagement paysager à Kerliver sur la commune de Hanvec (29).

**Tu as fait trois années d'apprentissage aux espaces verts de la ville de Carhaix...**

Oui, cela m'a apporté de l'autonomie. Un temps de réflexion, d'analyse des contraintes... et j'organisais mes chantiers d'entretien : « taille de haies, désherbage, tontes de pelouses. »

**Tu as travaillé chez Créo'Vert : l'entreprise de Tanguy Gibert à Trébriwan ensuite. Ça devait être différent...**

J'aspire à diversifier davantage mes fonctions. Chez Créo'Vert, ça bosse : j'aime bien. Je m'entendais très bien avec le salarié, nous travaillions dans une relation de confiance. J'y ai fait beaucoup de choses : de la création,

de l'entretien. Ces deux expériences, dans le public et le privé m'ont beaucoup apporté.

**Et alors, « Le jardin de Kerléon » ?**

Mes chantiers sont très différents les uns des autres. Il y a de la demande. C'est impressionnant. J'adore travailler seul et assumer la responsabilité de mon travail. J'aime aussi beaucoup le contact client.

**Ce métier requiert beaucoup de compétences... La taille, l'élagage, l'abattage : ce sont des métiers à part entière !**

J'interviens sur les végétaux qui sont à ma portée. A Kerliver, j'ai acquis des compétences dans ce domaine. J'aimais tellement cette formation... ça marchait bien pour moi, alors les profs me proposaient encore plus de connaissances professionnelles. C'est vrai que le métier de paysagiste recouvre de nombreux métiers...la création surtout : on peut avoir de la plomberie à faire, de l'électricité, de la maçonnerie, du terrassement... On touche à tout !

**Et vous abordiez tout cela à Kerliver ?**

Oui, ils ont un très grand hangar. Nous y faisions énormément de créations. Des murs en pierres sèches... tous types de murets, des dallages... C'est top ! Ils font des portes ouvertes, si vous avez l'occasion d'y aller, allez-y ! Dans mon métier, ce qui est très important aussi c'est le contact client. C'est essentiel ! Pour de la création, les choses se réfléchissent en amont : le choix des essences... à quel endroit ?... respect des distances en limite de propriété pour que la haie ne pousse pas dans le grillage,

etc. Je prends bien sûr le temps de discuter avec le client avant le chantier ... mais aussi pendant : il faut que cela plaise !

**La clientèle est plutôt âgée ?**

Les trois quarts de mes missions viennent répondre aux besoins de personnes âgées qui ne sont plus en capacité de les assumer seules.

J'interviens aussi chez des jeunes qui n'ont pas forcément la main verte... où juste pas le temps après le boulot.

**C'est un gros investissement !**

Oui. Mes économies et surtout un bon coup de main de mes parents m'ont permis de prendre un bon départ. J'ai pu acheter ce dont j'avais besoin. Il y a tant de charges : le comptable, la publicité, les charges de fonctionnement, etc.

**C'est joli comme nom d'entreprise : « LE JARDIN DE KERLEON »...**

En créant cette SARL : « Le jardin de Kerléon », je rends hommage à mon grand-père, André. Il passait tout son temps dans son jardin, là, à Kerléon. Il cultivait des légumes... faisait du bois avec ses fils : Nicolas, Olivier... Même à la fin de ses jours, on l'amenait au potager, assis sur sa chaise. Il adorait ça ! J'ai passé beaucoup de temps à ses côtés. Plus j'approchais du terme de mon apprentissage, plus il avait le sourire. Aujourd'hui, ma société est installée là, dans ses pas, à Kerléon.

**Mes contacts :** Tel : 06 16 56 79 40  
Email : [lejardindekerleon@gmail.com](mailto:lejardindekerleon@gmail.com)  
J'interviens dans un rayon de 30 Km autour du Moustoir... voir plus pour de gros chantiers.

## ■ Personnel communal



Anaïs Falher à gauche et Louane Postollec à droite.

### Anaïs se présente et nous décrit son parcours :

J'ai 33 ans, deux enfants. J'habite ST NICOLAS DU PÉLEM. J'ai fait de la restauration dès 15 ans. Mon conjoint étant boulanger, lorsque nous avons eu des enfants, nos horaires n'étaient plus compatibles. Je suis alors devenue fleuriste après une formation. J'ai fait cela 7 ans. Ce métier me convenait mais je souhaitais avoir plus de week-ends pour m'occuper des enfants. J'ai alors travaillé dans un collège / lycée, dans un centre aéré... puis j'ai entamé un CAP AEPE : Accompagnement Éducatif Petite Enfance. J'ai fait plusieurs stages durant ma formation : en crèche, en maison d'assistante maternelle, en école.

L'an dernier, j'étais à l'école de TREFFRIN toute l'année.

Cette année nous t'accueillons au Moustoir pour un remplacement. Ton parcours très riche témoigne d'une grande capacité d'adaptation.

Je suis contente ; il y a une bonne équipe... exclusivement féminine. Mon rôle est d'assister l'enseignant dans la gestion de la classe, d'assurer les soins des enfants, leur sécurité, les aider dans leur autonomie.

Je travaille aussi sur le temps de garde le matin. Là, ce sont plus des temps individuels, ils viennent solliciter l'adulte, demander de l'aide sur leurs activités. On discute un peu au fur et à mesure de leurs arrivées...

Je gère la cantine, c'est un temps speed et assez bruyant, mais comme partout. On tolère : c'est leur moment, on essaye de faire redescendre le volume sonore mais ils ont besoin de se

### Anaïs Falher, ATSEM à l'école

retrouver, de discuter... du moment qu'ils restent respectueux. Au bout d'une heure, on sent qu'il est temps qu'ils aillent courir dehors. J'aide aussi pour le ménage de l'école.

### Quelles qualités essentielles pour faire ce métier ?

La bienveillance, l'écoute, être attentive, attentionnée, savoir mettre du cadre, leur donner confiance. S'adapter au caractère de chaque enfant : ça c'est intéressant.

Les journées sont intenses, on passe notre temps à surveiller, faire attention, être sollicité. Faire au mieux demande beaucoup d'énergie.

### Des perspectives d'évolution ?

Passer le concours d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) ; je l'essaie cette année mais il y a 20 places pour 800 candidats. Si un jour je suis titulaire de la fonction publique, j'aimerais faire des formations sur beaucoup de sujets : les troubles du comportement, le TDAH (trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité), il peut y avoir des enfants diabétiques, épileptiques, porteurs de handicaps physiques, etc. Il y a tellement de choses à savoir surtout maintenant avec l'inclusion. Ça s'apprend !

Au début de l'année scolaire, Anaïs a travaillé de concert avec Louane Postollec qui a effectué un précieux remplacement au pied levé ; l'équipe municipale la remercie chaleureusement.

Chloé Herviou de Poullaouen a pris la relève en fin d'année.

## ■ Année scolaire 2025/2026

### ■ 56 élèves sont répartis en 3 classes :

- Classe maternelle avec Mélinda Fer
- CP - CE1 - CE2 avec Marie Génin
- CM1-CM2 avec Armelle Chevallier
- ATSEM : Anaïs Falher et Chloé Herviou
- AESH : Sylviane Caillebot
- Cantinier : Uwe Schneider



### ■ Quelques temps forts de l'année 2024-2025 :

L'année passée, les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 sont partis en voyage de neige à Courchevel..

### ■ Une année riche en découvertes à l'école : des projets qui ouvrent les horizons !

Cette année encore, l'équipe enseignante a construit un programme pédagogique ambitieux et enthousiasmant, qui met les élèves en mouvement, les ouvre au monde et valorise pleinement les richesses de notre territoire.

L'apprentissage des langues étrangères occupe une place de choix. Le dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Étrangère) se poursuit avec dynamisme, l'école avançant résolument vers sa labellisation officielle. Dans le même esprit, les classes de cycle 2 et 3 entretiendront une correspondance avec le Pays de Galles, un bel échange culturel et linguistique qui

permettra aux enfants de découvrir un autre quotidien, d'autres paysages, d'autres façons de vivre.

La culture bretonne garde naturellement toute sa place. Les élèves à partir du CP pratiqueront le gouren, notre lutte traditionnelle, et retrouveront l'École de musique du Poher pour un double projet : chants en anglais et initiation à la danse bretonne. Un bel équilibre entre ouverture internationale et enracinement local !

Les sorties nature vont également se poursuivre cette année pour les cycles 1 et 2, en partenariat avec l'association Cicindèle, basée à Kergrist et rattachée à la Maison des landes et des tourbières. Cette association, engagée dans la découverte et la préservation des milieux naturels, accompagnera les élèves dans des explorations adaptées à chaque cycle, pour mieux comprendre la faune, la flore et la richesse de nos paysages locaux. Les élèves poursuivront leur immersion régulière dans l'environnement extérieur grâce au dispositif École dehors, avec notamment le projet « Défi Piaf de ma rue » qui vise

à éveiller leur curiosité pour la biodiversité en prenant les oiseaux du quotidien comme porte d'entrée.

Les cycles 2 et 3 mènent un projet de plantation d'une haie en partenariat avec l'association Des Enfants et des Arbres, accompagnés par la volontaire en service civique, Gabrielle Zuurbier. Une visite de la laiterie enrichit cette thématique autour du vivant et des cycles agricoles.

L'année sera rythmée par de beaux rendez-vous culturels, avec la participation de toutes les classes au dispositif École et Cinéma, ainsi qu'au Festival du court métrage en mars. Sans oublier les grands classiques : le cycle piscine de la GS au CM2 et le projet vélo pour les élèves de cycle 3.

Enfin, l'école renouvelle une initiative qui avait rencontré un grand succès l'an passé : la semaine sans écran, proposée sous forme de défis ludiques à relever en famille. Une belle manière d'encourager d'autres façons de s'occuper, de jouer et de partager.

## ■ Les CM1, CM2 prennent la parole

L'an passé, nous avons eu un Fab lab dans notre classe : Une imprimante 3D, une scie à chantourner, une machine à coudre, des cartes microbits à programmer et une découpeuse numérique. Avant que les machines n'arrivent, la maîtresse a apporté des outils à main pour nous entraîner.

### La cage à phasmes

On a réparé la cage des phasmes parce qu'elle était abîmée. On a utilisé une scie, des tournevis, une agrafeuse, un marteau et du tulle. On a aimé utiliser les outils, parce qu'à l'école ou à la maison on ne fait pas ça souvent. (Enzo)

Et nous avons appris à utiliser une machine à coudre. Nous nous sommes fabriqué, chacun, chacune,

un sac pour le ski. On devait faire ça en moins en deux mois. Dit comme ça, on pense qu'on a le temps mais on a été un peu retardé et on a fini pile à temps. Avec l'imprimante 3D, on a fabriqué des dés à 10 faces pour apprendre nos tables de multiplication et ça a marché. On a aussi fait du bricolage il y avait plusieurs groupes, un groupe qui construisait une boîte pour ranger la balle de foot, un autre groupe qui construisait un nichoir à oiseau et un autre groupe qui fabriquait le cadre pour la classe de CP-CE1-CE2 qui vont faire un spectacle d'ombres chinoises. Il y avait aussi un groupe qui fabriquait un monde minecraft avec des bouts de bois. Tout ça était trop cool d'apprendre à utiliser des outils mais on a pas encore terminé. (Lou, Timéo, Margaux)



### Janvier 2025 : semaine de ski à Courchevel :

C'était super d'être tous ensemble pour les repas, c'était bon et on voyait les montagnes, le soleil, c'était très beau. Quand on ouvrait les volets le matin, on avait une belle vue, la neige était belle, les chalets magnifiques. Sur les pistes de ski, on se lançait dans des grandes descentes comme sur un toboggan géant. Il y avait un tunnel roulant pour remonter les pistes, des télécabines, les tire-fesses : c'était trop bien. Des fois on tombait et la neige rentrait dans le cou, ça faisait des guilis froids. On a fait une bataille de neige. On a beaucoup aimé glisser, sur la luge et sur les skis, sur les fesses aussi. Nous avons fait une randonnée en raquettes dans la forêt. Quand ça montait, c'était un

peu dur de marcher, il fallait écarter les pieds parce que les raquettes sont larges. (Quentin et Charlotte)

Nous n'oublierons ni l'émerveillement des enfants découvrant les paysages de montagnes enneigées, à leur réveil dans le car, ni l'ambiance sereine du séjour, ni la gestion parfaite par les enfants de leur linge sale (pas une chaussette égarée) ni le prix de la crêpe au beurre (10€) à Courchevel !



## Fin juin

La classe a rencontré Mme Lepvraud, députée de la circonscription, lors de sa permanence à la mairie du Moustoir. Mme Lepvraud a été attentive aux questions des enfants et les échanges ont été riches et fructueux. Le 6 septembre, une de ses attachées parlementaires nous appelait pour nous annoncer que nous serions attendus à l'Assemblée Nationale le 10 octobre.

## *Octobre 2025 : Destination Paris. Notre premier voyage en train pour la plupart !*

Dans le TER, il y avait de la lumière, mais dehors il faisait nuit, nous sommes partis à 6h27. On voyait de plus en plus de lumières de ville, on avait l'impression que le train n'avancait pas. On pouvait se raconter des histoires de « Pokemon » et jouer avec nos doudous.

C'était le papa d'Ethan qui conduisait le TER. On a tous pu aller dans la cabine de pilotage. On a même pu s'asseoir sur le strapontin à côté de lui. Il y avait plein de boutons partout et un gros bouton rouge d'arrêt d'urgence, cela donnait envie de tout toucher. La maîtresse devait nous porter un par un pour qu'on puisse voir les rails devant le TER. Le TGV allait beaucoup plus vite mais on ne le sentait pas, c'était bien parce qu'on pouvait manger dedans et qu'il n'y avait pas de ceinture.

Dans le métro, ça bougeait et c'était drôle de se faire balancer à chaque fois qu'il redémarrait. On était serré comme des sardines à tenir la barre. (Djanis et Albin)

## **Le Louvre**

L'entrée est une pyramide de verre, nous avons été émerveillés parce

qu'il y avait deux pyramides, une petite et une grande. Quand nous sommes entrés dans le Louvre nous étions en dessous de la grande pyramide.

Nous avons commencé par la galerie d'Apollon. Les plafonds étaient splendides avec beaucoup de sculptures et de peintures. Et nous avons vu les bijoux qui ont été volés ! Il y avait plusieurs diadèmes et couronnes avec des diamants, des rubis, c'était très brillant. Il y avait des colliers d'émeraudes, en or, des bracelets et des bagues, c'était hyper beau. Nous avons aussi vu des œuvres comme la victoire de Samothrace, la Joconde, le radeau de la méduse et le tableau du roi soleil... Nous nous sommes arrêtés devant La liberté guidant le peuple de Delacroix pour le dessiner.

Dans les galeries égyptiennes nous avons failli nous perdre, il y avait

beaucoup de marches à monter mais on a vu des sarcophages. Quand nous sommes partis du Louvre on s'est rendu compte que le château est énorme. Nous avons fait une photo devant la pyramide. (Lyah, Inaya, Bradley, Leyan)

L'Arc de Triomphe a commencé à être construit en 1806 et les travaux on duré presque 30 ans. Nous avons monté les 284 marches. C'était merveilleux quand on était tout en haut sur la terrasse : on cherchait à reconnaître les monuments de Paris, les voitures vues du dessus, les rues qui partent en étoile.

On était surpris parce qu'en Bretagne, on n'a pas l'habitude de regarder les paysages vus du dessus. A l'intérieur, on pouvait voir, sous une vitre, la tombe du soldat inconnu qui est dehors en dessous. (Louis, Ethan, Ezio)



## **INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE**

Forts de tous ces beaux projets qui rythment la vie de l'école, nous serions ravis d'accueillir de nouvelles familles. Les parents d'enfants **nés en 2023 ou 2024**, ainsi que les nouveaux arrivants, sont chaleureusement invités à inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine.

Les démarches peuvent se faire auprès de l'école ou de la mairie. Nous avons hâte de vous accueillir !

## L'Assemblée Nationale

Nous avons pu visiter le palais Bourbon. Il était vide parce que les ministres avaient démissionné, et sans ministre, les députés ne peuvent pas siéger. La galerie des fêtes est luxueuse et même royale avec ses beaux plafonds et des lustres magnifiques. Nous avons pu visiter la salle des pas perdus, des salles normalement interdites : celle de la gauche, celle de la droite et aller au pied du perchoir dans l'hémicycle. On a vu les micros et les boutons pour voter. Dans la bibliothèque, il y avait 70 000 livres mais en réalité, il y en a 700 000. C'est Delacroix qui a peint les plafonds de la bibliothèque. (Lyah et Inaya)

Nous sommes aussi allés voir l'Obélisque place de la Concorde,



nous avons traversé le jardin des tuileries. Nous avons longé les quais et les bouquinistes pour rejoindre Notre Dame, en passant par le pont Neuf. Nous avons descendu les Champs Elysées à pied. Et avant de rentrer en Bretagne, nous sommes

passés au pied de la tour Eiffel, nous voulions tous faire un petit coucou à la vieille dame de Fer !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus, aidés, donné ou prêté du matériel, de leur temps, les financements...

## ■ Les élèves de l'école du Tilleul s'engagent pour une piste cyclable

### Une demande adressée aux départements

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école du Tilleul ont récemment écrit aux présidents des conseils départementaux des Côtes-d'Armor et du Finistère pour solliciter l'aménagement d'une voie cyclable douce entre Le Moustoir et Carhaix-Plouguer.

### Des arguments convaincants

Dans leur courrier, ils soulignent : « Avec nos familles, nous n'allons jamais à Carhaix en vélo, alors qu'il n'y a que cinq kilomètres, parce que la route départementale n'est pas sécurisée. »

Et d'ajouter : « S'il y avait une piste cyclable, nous pourrions aller au collège, au cinéma, à la piscine, à la médiathèque en vélo. »



Les enfants rappellent aussi que « rouler à vélo n'engendre pas de pollution et contribue à préserver notre planète ».

### Des citoyens en herbe

Par cette démarche, les élèves montrent un bel esprit civique et une conscience écologique déjà affirmée. Ils n'auront pas l'âge requis pour se présenter aux élections municipales de 2026, mais ils ont déjà de très bonnes idées !

Voilà qui augure d'un bel avenir pour notre commune.

### Une réponse attendue avec impatience

Nos jeunes cyclistes en herbe attendent désormais la réponse des présidents avec beaucoup d'enthousiasme... et une pointe d'impatience. Nul doute qu'ils sauront l'accueillir avec le même sourire et la même énergie qui ont guidé leur belle initiative !

## ■ Nés en 29 et en 33, ils en ont à raconter !

**Eugénie et André nous offrent leurs précieux témoignages, un peu de notre histoire. La commune les remercie !**

### ■ Eugénie Postollec - 96 ans, doyenne de la commune



C'est en chantonnant qu'Eugénie Postollec vient nous ouvrir la porte. Une petite photo dehors et c'est autour d'un café et d'une crêpe au beurre qu'elle partage ses souvenirs :

Elle voit le jour le 12 juin 1929 au Moustoir. Son papa était de Sibinel, sa maman de Trébriwan. Seule enfant du couple, elle grandit à Kerrauffret. Elle se souvient de ses voisins : les Pénanguer, les Lostanlen, les Guilloux. À Kerlouzaouen, il y avait les Quiltu et les Le Hénaff, « on s'entraînait, on binait et en même temps on apprenait des chansons ».

Elle se souvient aller à l'école au bourg, là où elle a appris le français, avec Monsieur et Madame Le Verge

les instituteurs des grandes classes : « Mademoiselle et Madame Le Beulze, Louise et Jeannette faisaient les petites classes. La femme Jalu faisait la cantine ; on mangeait la soupe et on me donnait du pain beurre de la maison ».

#### Elle partage quelques anecdotes avec nous :

« Monsieur le verge était venu chez moi, demander à ce qu'on lui vende une corde de bois, j'étais en train d'apprendre ma leçon, et je m'en rappelle encore : « la France a une population de 48 millions d'habitants... » il avait bu un café, et je me disais : demain, pour me mettre une bonne note, il m'interrogera. Il n'avait pas

fait ! Il aurait préféré m'interroger quand je n'aurai pas su ma leçon! je n'étais pas contente. Il y a des souvenirs qui restent comme ça! Ils étaient gentils »

« Je me rappelle qu'en venant à la maison, il y avait les Claude qui avaient des pommes dans un verger. On allait voler des pommes... Une fois Mélanie est arrivée, Raymond Postollec était avec nous. Il en avait mis plein dans sa musette... Mélanie n'avait pas vu... Tandis que nous, on en avait dans nos poches : Mélanie voyait nos pommes. Elle a dit comme ça à Raymond, « hey ben dis donc, Raymond, toi tu n'en n'a pas eu , vient ici je vais t'en donner », alors qu'il en avait plein dans la musette! Ah là là, c'est loin tout ça! »

« J'étais en pension à Rostrenen, avec Madame Pivert. Là bas, je ne rentrais chez moi que pour les vacances et les grandes sorties. Je me rappelle, il y avait une grande sortie par mois ; celles qui étaient dans les 5 premières avaient le droit de partir le matin, les autres ne partaient que dans l'après midi. Comme j'étais dans les premières, j'étais venue à pieds de Rostrenen... et puis j'avais pas de chaussures comme ça ; j'avais des galoches, comme à l'époque.

J'avais les pieds en sang quand je suis arrivée à la maison et j'ai eu le droit à une engueulade en plus. Le lendemain, il a fallu que mon père emprunte le char à banc des Quiltu pour y retourner ! »

“Et puis, l'année avant le Brevet, mon père avait dit : “maintenant ça suffit, tu as été assez longtemps à l'école” et j'avais pleuré, je voulais aller jusqu'au brevet mais on m'avait dit “ici y'a assez de travail pour toi et tu es toute seule ; c'est pas la peine de continuer les études”.

Eugénie allait danser chez Manu Le Deuff en vélo. « Il y avait une salle de danse. On allait danser des valses, du tango et des marches, parfois une gavotte mais pas avec l'orchestre des papillons bleus.

Il y avait un bal en matinée et bal en soirée. Il fallait payer deux fois si on y allait le matin et l'après-midi. »

« Je me suis mariée avec Raymond Postollec en 1949 ; il était de Kervoaguel »

## Avec son mari, ils avaient une ferme avec des vaches - une dizaine et du poulet de chair.

« On s'est souvent levés la nuit pour charger des poulets ! Les Le Madec du Hélessier en faisaient aussi ; ils venaient nous donner la main pour charger les nôtres et inversement. C'était de l'entraide ».

Eugénie a trois enfants, 5 petits enfants, 5 arrières petits enfants. « C'est dur de les avoir tous en même temps mais il y a le téléphone aussi ! ».

« J'allais oublier, j'ai quand même eu la chance de faire quelques voyages avec ma copine Annick. La France, bien-sûr, mais aussi la Russie, l'Italie, l'Inde, l'Espagne, L'Egypte, la Bulgarie, que de bons souvenirs ! »

## Vous avez un secret pour rester en forme ?

“Manger normalement, pas d'alcool et puis c'est tout !

Je n'envie pas les jeunes, c'est difficile pour eux aujourd'hui.

Ce n'était pas la même vie, nous on faisait avec peu de choses, tandis que maintenant il faut la voiture, il faut tout... nous si on pouvait garder un vélo c'était le principal... c'était une autre époque”.

## Un caractère bien trempé, c'est elle même qui met fin à notre entretien :

« Bon maintenant ça suffit ; J'ai raconté assez de conneries non ? » N'en mettez pas trop dans le journal !

## ■ André Boulanger, 92 ans, doyen de notre commune

« J'étais loin de penser que j'étais le doyen ! »



### Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis né en 1933 à Pleyben. J'ai perdu ma mère à l'âge de 5 ans et mon père à 12 ans. Nous étions 5 enfants ;

j'étais le 3ème de la fratrie. J'ai été élevé avec mes grands-parents... et ma tante : elle avait promis à ma mère de ne pas se marier avant de nous avoir élevés.

## Le monde a évolué entre 1933 et aujourd'hui...

Quand j'étais gosse, c'était la guerre. Il y avait des Allemands partout. Ils avaient récupéré une des chambres dans la maison, chez nous !

Mon grand-père écoutait les informations et nous, enfants, nous guettions sur le trottoir pour surveiller si les Allemands n'arrivaient pas !

Il y avait plein de résistants ici. Il y a eu des pendus...chez Modeste, là, en face de notre maison ! Je les connaissais presque tous...Dans la grande rue à Carhaix : Les fils Briand... Gouadec... deux maisons après, les fils Le Goff... et L'hostis...en face de chez Le Maigre il y avait un coiffeur : leur fils unique... Un fils Autret avait voulu s'échapper, il a été fusillé tout de suite. Un autre, Manach, était

*monté se cacher dans une cheminée ... il a été sauvé !*

*A onze ans... ça nous choquait. Ce n'était pas des bonnes années.*

*Dans les écoles, il n'y avait plus de classe : les Allemands y étaient. On nous enseignait à la campagne dans des fermes. J'étais à la Madeleine, un de mes frères était à Kerléon. Un autre était chez Henri Guenver dans une petite maison derrière.*

*Dans l'après-guerre, tout s'est modernisé.*

*Mon grand-père était jardinier chez la Comtesse à Kerampuilh, puis il a fait du maraîchage sur un terrain à côté de la gare...et sa fille a commencé à vendre des fleurs. C'était le premier fleuriste dans la région. Il n'y en avait pas à Châteauneuf, à Gourin... ni à Rostrenen. La proximité de la gare facilitait les livraisons dans les autres communes.*

*J'ai travaillé chez mon oncle et ma tante un moment, puis Marie-Pierre et moi nous sommes installés comme fleuristes rue Amiral Emeriau en 1960... l'année de notre mariage. Nous y avons eu nos deux aînés : Maryse et Marc.*

*C'était difficile ; la boutique était retirée. Joël Bernard, notaire, nous a encouragés à déménager dans la « Grand'rue », il a soutenu notre démarche, patientant que les finances soient au RDV pour les échéances. Ce gars a aidé beaucoup de jeunes !*

*En 1964, nous emménagions au 17 rue Général Lambert. Nos deux derniers enfants y sont nés : Catherine et Pierre-Yves. Nous avons tenu notre magasin de fleurs jusqu'en 2000 : année de notre départ en retraite !*

*Nous y avions une clientèle fidèle et nous finissions par bien connaître les*

*familles : les fleurs on les offrait pour les mariages, les naissances, les baptêmes, les communions, les anniversaires, les décès,...*

*Tant qu'il y avait du monde dans le commerce, on ne regardait pas l'heure ! Le matin, les fournisseurs arrivaient parfois à 6h00 ! On a beaucoup travaillé : on a été 10 ans sans prendre de vacances ! Au bout de 10 ans, on a pris 8 jours : on était fiers d'aller à la mer avec les gosses. Après... en vacances au Moustoir, on était bien aussi !*

*A la retraite, au début, nous allions en Savoie garder les petits enfants. J'aimais bien aller là-bas... C'est une région qu'on ne connaît pas.*

*Et aujourd'hui, tout prend plus de temps. Je lis le journal, je vais faire les courses, je m'occupe du jardin. Des fois je vais chercher un outil et j'oublie en cours de route ce que j'allais faire... (rires)*

### **Vous êtes au Moustoir depuis quand ?**

*On a acheté le terrain en 70... on a construit en 73... Et emménagé en 74. On s'y plait, nous n'avons toujours eu que des voisins sympathiques et calmes.*

### **C'était comment le Moustoir en 1974...**

*Ça roulait ici avec la Nationale ! Il y avait des fêtes sur la commune : le pardon à l'église ici, à la Croix Neuve... Il y avait des jeux. Et avant, il y avait une messe à Ste Barbe.*

*Pour les Vieilles Charruas, on ne pouvait pas sortir du terrain ici : les voitures étaient collées le long de la route jusqu'à la Limite ! Pour faire les courses c'était plus facile d'aller à Rostrenen qu'à Carhaix ! Mais*

*c'était sympa, les gosses amenaient les copains et les copines : on était jusqu'à 30 ici dans le jardin...*

*Il y avait des tentes partout ! C'était à nous de préparer les casse-croûtes pour tout le monde ! et quand les grands étaient partis, les petits venaient dormir sous la tente avec les grands parents... C'était la fête !*

### **You avez des petits-enfants, des arrières ?**

*Dix petits-enfants : Audrey, François, Antoine, Lou, Joséphine, Théo, Margot, Martin, Félix et Juliette et quatre arrières : Johan, Milan, Cléo, et Raphaël.*

*Ça fait plaisir de les voir grandir et réussir... Chez les petits enfants, chacun a trouvé sa voie : coiffeuse, aide-soignant, médecin, ingénieurs, enseignantes et les deux derniers sont encore étudiants l'un à Centrale Paris et l'autre à l'école du Louvre.*

*Chez les arrières : l'aîné vient de rentrer au lycée et le dernier qui a 3 ans a effectué sa première rentrée en 2025.*

### **Quel regard sur le monde d'aujourd'hui ?**

*Je trouve que c'est triste tout ce qui se passe en ce moment. Tous les jours on entend parler de guerres, de mineurs qui tuent, d'attaques à coups de couteau, de problèmes liés au trafic de drogue...*

*Une mauvaise rencontre et puis ça y est. C'est triste pour les parents !*

*Il faut rester confiant : heureusement qu'il y a des jeunes qui sont encore bien !*

## Les évènements 2025 en photo

Quelques-unes de nos associations vous transmettent leurs photos.



Ça swing, ça danse, ça discute... Belle ambiance à la fête du hangar !



Vide dressing, Au Poher le Vent Tourne



Visite patrimoine à la prison de Guingamp, Au Poher le Vent Tourne



De bons coups de pédales pour les courses de Pâques, 13 ème édition. Sportifs et spectateurs sont au rendez-vous.



Soirée crêpes, Amicale Laïque



Gabin Chevalier vainqueur U15, équipe Aulne Olympique Cycliste



Club intergénérationnel : Belote !



Nettoyage de rivière



Le feu de Saint-Jean, Comité des fêtes



Les enfants sont au rendez-vous pour la chasse aux oeufs pour finir en beauté, rien de mieux qu'un château gonflable. Organisée par le Comité des Fêtes et l'Amicale Laïque.

Si vous voulez que les photos de votre association apparaissent dans le prochain bulletin, n'hésitez pas à nous les transmettre sur l'adresse mail de la mairie.

## ■ Les associations

### ■ L'association Club intergénérations



Elle a été créée le 5 janvier 2010, il y a 16 ans.

**Monique NORAS, présidente de l'association depuis le début, nous raconte...**

Avec Marie-Hélène LE BIHAN, on a mis un peu d'argent toutes les deux pour démarrer l'association. Puis notre participation aux Vieilles Charrees nous a rapporté.

Nous nous retrouvons une fois par semaine le jeudi après-midi à 14h dans la bibliothèque de l'école. L'adhésion est de 20 € l'année.

Nous sommes 15 adhérents... la moyenne d'âge ne cesse d'augmenter ; Claire, la dernière venue est la plus jeune.

**Vous êtes bien installés ?  
Vous avez plus chaud que dans la grande salle ?**

Oh oui ! Et ça coûte moins cher que de chauffer la grande salle ; on a assez de place et s'il y avait plus de monde, on s'arrangerait avec Cédric.

**Vous jouez à quoi ?**

On a des cartes, certains jouent à la belote, au Triominos... chacun est libre.

**Vous voyez aussi les enfants qui sont à côté ?**

On les aperçoit... Avant, ils nous rejoignaient tous les quinze jours, trois semaines, ça dépendait...

Ils connaissent les jeux mieux que nous !

**La relation devait être belle !**

Ben oui, ils nous avaient même fait un goûter de fin d'année... On était dehors avec les petits... Je trouvais ça génial.

**Et aujourd'hui?**

Aujourd'hui, l'activité se résume à des jeux de société. Au début, on marchait, on faisait un peu de tout. Nous organisions un bal par an. J'aimerais proposer ces activités s'il y avait de la demande !

La porte est ouverte si vous souhaitez diversifier l'offre d'activité : relancer les sorties « marche », les petits bricolages, ça serait bien ! J'achète souvent des gâteaux qui sont partagés en fin d'après-midi. Il faut dépenser les sous ! C'est convivial. L'argent de l'association pourrait soutenir de nouvelles activités. La commune offre de beaux sentiers de randonnée... Avis aux amateurs !

## ■ Agenda des assos 2026

**Samedi 7 mars :** soirée couscous, amicale laïque

**Dimanche 05 avril :** Chasse aux oeufs, Comité des fêtes

**Lundi 06 Avril : (lundi de Pâques) :** courses cyclistes, comité des courses.

**Dimanche 7 juin :** Vide-greniers, association au Poher le vent tourne.

**Samedi 20 juin :** Feu de la St Jean, Comité des fêtes

Courant de l'été, une journée touristique avec découverte des chapelles du canton, association au Poher le vent tourne.

**Mercredi 8 juillet :** Sortie découverte patrimoine prévue à CONCARNEAU, association au Poher le vent tourne.

**Dimanche 2 Août :** Vide-greniers, association au Poher le vent tourne.

**Samedi 5 septembre :** Fête du Hangar, Association Le Hangar de la croix neuve

**Dimanche 15 novembre :** Vide-dressing ou une journée des artistes, association au Poher le vent tourne.

**Samedi 28 novembre :** soirée crêpes, amicale laïque

**Dimanche 6 décembre :** Marché de Noël, association au Poher le vent tourne.

## ■ Association Le Hangar de la croix neuve : la convivialité en héritage



Stéphane Loriot à gauche et Bruno Jan à droite

La fête du Hangar garde intact l'esprit de convivialité et de partage qui anime le quartier depuis des décennies. Rencontre avec Stéphane Loriot et Bruno Jan, co-présidents passionnés.

### Comment est née l'association du Hangar ?

« À l'origine, c'était la fête de la Croix Neuve, une fête de quartier avec son Fest-Noz, son pardon et ses jeux bretons dans un champ. L'esprit, c'était de rassembler tout le monde. »

En 2013, la première édition du Hangar voit le jour. Après une pause en 2020 et 2021, la fête reprend son souffle. « Quatre éditions ont eu lieu depuis le Covid. »

Le bureau, remanié en 2021, fonctionne désormais en co-présidence. « Deux présidents, c'est bien : chacun sait ce qu'il a à faire, sans se marcher

dessus. On se complète, même si on ne sait pas tout faire ! »

### La formule a-t-elle évolué au fil du temps ?

« Au départ, chacun amenait son repas. Puis les gens sont venus les mains vides... alors on a fait un cochon grillé ! »

La formule reste souple : « On peut toujours venir avec son pique-nique, l'idée, c'est que tout le monde soit bienvenu. »

Ce qui a le plus changé, c'est la logistique. « Avant, c'était le chantier ! Aujourd'hui, en une bonne après-midi, tout est monté. On essaie d'améliorer chaque année pour alléger le travail. »

Même efficacité côté cuisine : « On épluche 400 kilos de pommes de terre la veille. Avant, on y passait la

nuit, de 19 h à 5 h du matin... aujourd'hui, en une heure et demie, c'est plié ! »

### Comments'organisent l'équipe ?

L'association compte environ 40 à 45 bénévoles. « L'organisation n'est pas lourde : une demi-journée la veille, le jour J et le lendemain. »

Une semaine avant la fête, les bénévoles se retrouvent pour nettoyer et désherber. « C'est aussi un moment de retrouvailles. »

Le démontage se fait en une bonne demi-journée à une douzaine de personnes. « Et comme toujours, on finit autour d'un repas partagé. »

### Une fête aussi respectueuse que conviviale ?

« Cette année, on était contents : très peu de déchets, une bassine de plastique, deux ou trois bouteilles de bière, pas plus. »

Le site, mis à disposition par Laurent Baron, continue d'évoluer. « On va l'embellir un peu, couper quelques sapins : il y a trop de moustiques ! »

Les organisateurs prêtent volontiers leur matériel aux autres associations : « Si on peut donner un coup de main, on le fait ! »

### Et pour l'avenir ?

« On veut que ça dure. Le but, c'est que ce ne soit jamais une corvée, qu'on garde le plaisir et qu'on donne envie aux jeunes de prendre la relève. »

Prochaine édition : le 5 septembre 2026. « Ce qui nous motive, c'est la simplicité, la bonne franquette et l'envie de se retrouver. »

## ■ **Monument anciens d'Algérie**

Nous avons érigé une pierre commémorative sur la place du 19 mars 1962.



## ■ **Hommage aux marins de Mers El-Kébir**



En 2023, le conseil municipal avait accordé une subvention de 300 euros à l'association "Les Marins de Mers-el-Kébir" afin de soutenir la construction d'un monument commémoratif en hommage aux 1 297 marins disparus lors du drame survenu le 3 juillet 1940.

Ce jour-là, la Royal Navy se présenta devant la base navale de Mers El-Kébir, près d'Oran. Après l'échec des négociations avec le vice-amiral Gensoul, les Britanniques ouvrirent le feu sur leurs anciens alliés français. L'attaque provoqua le naufrage de plusieurs navires et la mort de plus d'un millier de marins, marquant l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire navale française.

Parmi ces victimes figurait un Moustoirien, François Le Du, canonnier à bord du cuirassé Dunkerque.

Le samedi 5 juillet, à Sainte-Anne du Portzic à Brest, le mémorial dédié à ces marins a été inauguré par Madame Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, en présence de nombreuses familles et représentants d'associations.

## ■ **Activités de loisirs**

### ■ **Gym OSL Maël-Carhaix**



"Bougez en douceur, restez en forme ! Rejoignez-nous pour des séances de gym adaptées, conviviales et pleines de vitalité".

Les vendredis matin de 10h à 11h à la salle des fêtes.

**Inscription au 06 41 44 94 30  
ou par mail bureauosl22@gmail.com**

### ■ **Des cours de couture et de patronage**



Agnès Maule habite le Moustoir. Styliste, modéliste, formatrice diplômée, elle anime des ateliers de couture à la salle des fêtes : les vendredis de 14h à 16h, de 16h30 à 18h30. Également de 19h à 21h s'il y a de la demande. Ouverts à tous les niveaux à partir de 14 ans, ces ateliers offrent la possibilité d'un prêt de machine à coudre pour les débutants. La présence aux cours est flexible. 25€ le cours de deux heures, 100€ les cinq cours, 150€ les 10 cours. English Spoken.

Renseignements au 07 85 76 56 39 du lundi au vendredi de 17h à 20h, et le week-end de 9h à 18h. Page Facebook : les ateliers d'Anya, Anyacamau. blog. **Nous avons des graines d'artistes sur la commune.**

## ■ Un nouveau site internet pour notre commune !

Cette année, la commune a entièrement renouvelé son site internet, accessible à l'adresse <https://lemoustoir22.fr/>

Passociations locales, les événements à venir, les entreprises implantées sur le territoire, les délibérations des conseils municipaux, les terrains à bâtir disponibles, ainsi que l'ensemble des démarches en ligne et publications réglementaires.

Le site met également à disposition l'historique complet des bulletins municipaux depuis 2013, permettant à chacun de (re) découvrir la vie communale au fil des années.

Ces pages sont devenues de véritables outils de proximité : informations de sécurité, actualités associatives, signalements « Pet Alert » (animaux perdus), objets trouvés... autant de messages diffusés en temps réel pour informer et mobiliser rapidement les habitants grâce aux partages.

Pour suivre l'actualité au quotidien, retrouvez-nous aussi sur Facebook et Instagram !



Commune Le Moustoir  
(Côtes d'Armor)



communelemoustoir



Découvrez notre site !

## ■ Marche propre

La première marche propre de la commune a eu lieu le dimanche 27 avril.

De nombreuses personnes étaient présentes au rendez-vous, munies de gants et de sacs jaunes, prêtes à participer à cette action collective en faveur de l'environnement.

Les enfants ont eux aussi pris part à l'initiative, repérant avec attention les déchets dissimulés dans les herbes et contribuant activement au ramassage sur les bas-côtés et dans les fossés de nos routes.

Une belle mobilisation qui témoigne de l'engagement de tous pour préserver la propreté sur notre commune. Les photos parlent d'elles-mêmes quant aux volumes de déchets collectés !



## ■ Une ombrière multifonctions



La production d'électricité des panneaux photovoltaïques de la zone artisanale de Kerbiquet a démarré. L'ombrière a été inaugurée le 28 juin avec Olivier Clerc, porteur et financier du projet.

Julien, notre employé communal y stocke le matériel encombrant. Il dispose désormais de l'atelier pour créer de nombreuses réalisations au profit de la commune. Ses savoir-faire évitent de faire appel à des entreprises extérieures.

Bains de soleil au bord de l'eau

De quoi prendre l'air à côté de la salle des fêtes.



Caisiers de rangements pour la classe de maternelle.

## ■ Vivre ensemble

### ■ *Le bon moment pour jardiner et bricoler*

Pour préserver la tranquillité du voisinage, il est important de respecter les horaires fixés par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024.

#### Les plages horaires autorisées

- Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 20h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Cet arrêté concerne toute la commune et rend caduque l'arrêté municipal n°2007-03.

#### Un geste simple pour le bien-vivre ensemble

Ces règles permettent de concilier travaux d'entretien et repos de tous. Elles reposent avant tout sur le respect et l'attention portée à ses voisins.

Merci à chacun d'y veiller pour que notre commune reste un lieu agréable à vivre, où convivialité et bon voisinage vont de pair.



# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

## Municipales 2026 : un nouveau mode de scrutin au Moustoir

À compter des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, le mode de scrutin sera modifié dans les communes de moins de 1 000 habitants, dont Le Moustoir. Ces modifications résultent de la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité. Voici les points essentiels.

### Un scrutin de liste paritaire obligatoire

- Les conseillers municipaux seront désormais élus au scrutin de liste bloquée à deux tours, avec parité stricte (autant de femmes que d'hommes, alternance homme/femme sur la liste).
- Cette parité s'applique également aux adjoints au maire, sauf pour le couple maire / premier adjoint, qui peut être du même genre.

### Fin du panachage

- Le panachage est interdit : il n'est plus possible de rayer ou d'ajouter des noms.
- Toute modification du bulletin entraînera sa nullité.
- Les électeurs doivent donc voter pour la liste telle qu'elle est présentée.

### Nombre de candidats

- Pour un conseil de 15 sièges comme au Moustoir, une liste peut comprendre :
  - 13 à 15 candidats (jusqu'à deux de moins que le nombre de sièges),
  - ou jusqu'à 17 candidats (jusqu'à deux de plus).

L'ajout de candidats au-delà du nombre de sièges permet de pourvoir plus facilement aux vacances qui pourraient intervenir au cours du mandat

### Attribution des sièges

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, elle reçoit immédiatement une prime majoritaire de 50 % des sièges. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne.
- Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé, avec possibilité de fusion des listes.

### Ce que cela change pour les électeurs du Moustoir

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Vous pouvez procéder :

- en ligne via le télé-service « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales » (à condition d'avoir 18 ans ou plus) ;
- ou en vous rendant à la mairie du Moustoir, muni(e) d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et du formulaire Cerfa n° 12669 « demande d'inscription sur les listes électorales ».

## ■ **Inscription sur les listes électorales de la commune du Moustoir**

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Vous pouvez procéder :

- en ligne via le télé-service « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales » (à condition d'avoir 18 ans ou plus) ;
- ou en vous rendant à la mairie du Moustoir, muni(e) d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et du formulaire Cerfa n° 12669 « demande d'inscription sur les listes électorales ».

### **Conditions à remplir**

Deux conditions cumulatives sont à respecter :

#### **1. Droit de vote :**

- être de nationalité française ;
- être majeur au plus tard la veille du scrutin ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

#### **2. Attaché avec la commune :**

- soit habiter la commune à titre de domicile principal ;
- soit y être contribuable local (taxe foncière, etc.) ;
- soit y exercer une activité en tant que gérant de société, sous conditions.

### **Date limite d'inscription**

Pour voter lors des élections municipales de mars 2026 (les 15 et 22 mars), l'inscription doit être faite le 4 février en ligne et au plus tard le 6 février 2026 en mairie.

Dans certaines situations particulières (jeune venant d'obtenir la majorité, acquisition de la nationalité française, déménagement après la date limite), le délai est repoussé jusqu'au 5 mars 2026.

Si vous venez de vous inscrire sur les listes électorales, vous devriez recevoir une carte électorale par courrier.

Elle est généralement envoyée au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection.

Si vous venez de vous inscrire (ou de déménager), il peut être utile de contacter votre mairie pour vérifier que votre inscription est bien prise en compte.



## ■ La maison des mobilités s'installe à Carhaix



Depuis mai 2025, la **Maison des Mobilités** a ouvert ses portes au 31 rue Général Lambert, au cœur de Carhaix. Première du genre dans le Kreiz Breizh, elle est portée par l'association Wimoov et se veut bien plus qu'un bureau d'accueil : c'est un espace destiné aux habitants, pensé pour répondre à des besoins concrets et accompagner des projets collectifs.

Dans un territoire rural où les questions de déplacement touchent tout le monde (absence de permis, faibles ressources, panne de voiture, problèmes de santé, vieillissement, han-

dicap...), la Maison des Mobilités se fixe trois grands objectifs :

- **Informier et accompagner** : chacun peut s'y renseigner gratuitement sur les services de transport disponibles (Hep le bus, Taxicom, VéliPoher, Kreizi Karr, cars régionaux, train, covoiturage...), être aidé dans les démarches, obtenir des conseils pour financer un permis, un véhicule ou accéder à des aides.
- **Animer et sensibiliser** : l'espace accueille ateliers vélo (auto-réparation, entretien), cafés thé-

matiques, jeux, initiations. On y trouve un coin bricolage vélo, une vélithèque, un espace modulable pour événements associatifs, formations ou même l'accueil de jeunes artisans.

- **Soutenir les projets citoyens** : le lieu favorise l'émergence d'initiatives locales (garage solidaire, transport solidaire, pédibus scolaires, mutualisation de véhicules...), en aidant à créer des groupes de travail, chercher des financements et mettre en lien partenaires et élus.

Ouverte du mardi au vendredi (9h-12h / 14h-17h) sans rendez-vous, la Maison des Mobilités mise sur la convivialité et le contact humain pour créer du lien et faire avancer des solutions collectives.

02 98 26 08 59 – [poher@wimoov.org](mailto:poher@wimoov.org)



## ■ VéliPoher : un service déjà adopté

Lancé au printemps 2024 par **Poher Communauté**, le service VéliPoher propose la location longue durée (3 à 6 mois) de vélos électriques variés : classiques, pliants, rallongés ou bi-porteurs pour transporter enfants et courses. Ce service public fonctionne par abonnement, avec une prise en charge obligatoire de 50 % par l'employeur, à laquelle peuvent s'ajouter d'autres aides comme le **Forfait mobilité durable**. Presque tous les usagers utilisent VéliPoher pour leurs trajets quotidiens, travail ou courses, et certains franchissent

VÉHICULES ÉLECTRIQUES	CITADINE	VÉLI	SCOOTER	VÉLO
TARIF CRÉNEAUX HORAIRE	30 mn à 3 h : <b>6€</b>	30 mn à 3 h : <b>4,5€</b>	30 mn à 3 h : <b>3€</b>	30 mn à 3 h : <b>1,5€</b>
	3 h 30 à 6 h : <b>8€</b>	3 h 30 à 6 h : <b>6€</b>	3 h 30 à 6 h : <b>4€</b>	3 h 30 à 6 h : <b>2€</b>
	6 h 30 à 12 h : <b>13€</b>	6 h 30 à 12 h : <b>9,75€</b>	6 h 30 à 12 h : <b>6,5€</b>	6 h 30 à 12 h : <b>3,25€</b>
	12 h 30 à 24 h : <b>20€</b>	12 h 30 à 24 h : <b>15€</b>	12 h 30 à 24 h : <b>10€</b>	12 h 30 à 24 h : <b>5€</b>

ensuite le pas de l'achat. Poher Communauté soutient d'ailleurs l'achat d'un vélo électrique neuf à hauteur de **200 €** (sous conditions).

# Contacts services publics

## C.A.F

Sur rendez-vous à la maison de l'enfance de Rostrenen.  
Les rendez-vous sont à prendre au 32 30 ou via son compte internet CAF

## Centre médico-psychologique & Centre médico-psychologique spécialisé Addictologie

35 rue Olivier Perrin - 22110 ROSTRENEN  
Tél. : 02 96 57 40 65

## MSAP Maël- Carhaix

La Poste - 22340 Maël-Carhaix  
Les jeudis de 9h à 12h

## CLAJ

La maison du parc accueille les enfants de 11 à 17 ans  
Tél : 02 98 93 18 77  
La maison de l'enfance accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30  
Tél : 02 98 99 38 70

## Service aide à domicile du Corong

Tél. : 02 96 24 71 61

## Plateforme d'accompagnement et de répit - aidants

Tél : 06 70 14 60 25 / mail : pfr@sadcorong.fr

## Corlay/Rostrenen

ADMR tel : 02 96 29 41 32  
SAD tel : 02 96 29 41 32  
SSIAD tel : 02 96 61 40 58  
Pour le service enfance et parentalité tel : 02 96 61 42 36  
Site internet : [www.admr.org](http://www.admr.org)

## Service social du conseil départemental

L'assistante sociale du secteur vous recevra à Rostrenen ou à Maël-Carhaix, se déplacera soit à votre domicile ou en mairie sur rendez-vous.

## Maison du département

6 bis rue Joseph Pennec BP 7 - 22110 Rostrenen  
Tél. : 02 96 57 44 00

## Hôpital de Carhaix

Tél. : 02 98 99 20 20

## Urgences

depuis le 3 novembre 2025, il n'est plus nécessaire d'appeler le 15 avant de se rendre aux urgences en journée cinq jours sur sept. Le service des urgences est désormais accessible au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans appel préalable.

En dehors de ces créneaux horaires (soirs, week-ends et jours fériés), le SAMU rappelle qu'il reste obligatoire d'appeler le 15 avant tout déplacement aux urgences.

Globalement, il reste en effet essentiel de conserver le bon réflexe d'appeler le 15 en cas de doute sur la gravité de la situation ou pour bénéficier d'un premier avis médical.

**LE MOUSTOIR**

## Mairie du Moustoir

Le bourg • 22340 Le Moustoir  
[www.lemoustoir22.fr](http://www.lemoustoir22.fr)

## Numéros d'urgence

<b>15</b> <b>SAMU</b> Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être renvoyé vers un organisme de soins.	<b>17</b> <b>POLICE SECOURS</b> Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	<b>18</b> <b>SAPEURS-POMPIERS</b> Pour signaler une situation de peur ou un accident, concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
<b>112</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</b> Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	<b>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</b> SAMU 15 POLICE 17 POMPIER 18 EUROPEEN 112 SOS 115 DISPONIBLE SUR TOUTES LES TELECOMS	<b>114</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b> Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.
<b>3117</b> Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	<b>3919</b> Chantage, humiliations, injures, menaces... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.	<b>119</b> Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.
<b>31 117</b> Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	<b>115</b> Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.	<b>116 000</b> Numéro d'urgence dédié aux disparitions d'enfants, il a pour mission d'assurer et soutenir les familles d'enfants disparus.



## Maison Médicale de Garde

Avec pour mission de désengorger le service des Urgences de l'Hôpital, elle accueille le public le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h. Accès par l'intermédiaire du 15 ou directement à l'Hôpital de Carhaix

## Mission locale du Centre Ouest Bretagne

BP 220 - 36 rue de l'église - Carhaix 29834  
Les rendez-vous sont à prendre à la mission locale de Carhaix avec possibilité de rencontre à Rostrenen.

## Poher Communauté

Maison des Services au public - 29270 Carhaix  
Tél. : 02 98 99 48 00

## France Travail

1 rue Kerven - 29270 Carhaix  
Tél. : 02 98 99 18 63

## Trésor Public

Rostrenen  
Tél. : 02 96 29 01 39

## Transports

### Transports à la demande

TaxiCom' est un service de transport à la demande organisé par Poher communauté. Il est assuré en partenariat avec des artisans taxi du territoire. Le coût d'un trajet est de 2 euros.

**Le service de transport à la demande « Taxicom » fonctionne les :**

**Le mardi matin de 08h30 à 13h00**

**Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30**

**Le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30**

**Le vendredi de 8h30 à 13h**

**Le samedi de 8h30 à 13h00**

1. Réserver votre trajet par téléphone au 02 98 99 38 61 (au plus tard la veille à 17h). Une tolérance d'1/4 d'heure est demandée afin d'optimiser le groupement des personnes.



2. Taxicom vous récupère à votre domicile et vous amène où vous le souhaitez sur le territoire de Poher communauté. Le trajet est à régler directement au conducteur à la montée dans le véhicule.
3. Pour votre retour, Taxicom vous ramène à votre domicile (2 €). Plus d'informations sur le site de poher communauté

### Hep le Bus !



Hep le Bus ! (transport urbain à Carhaix). Hep le Bus est également mobilisé pendant les festivals musicaux. Renseignements n°Indigo 0 820 029 270.

### Covoiturage

Trouvez des aires de covoiturage sur [ouestgo.fr](http://ouestgo.fr)

### Le transport scolaire

Renseignements au 02 98 99 48 00 ou sur le site Breizhgo

**Se déplacer autrement en Poher et en Bretagne avec Breizhgo !**



Photo : Jerome Sevrette

## ■ Vœux du maire



L'équipe municipale et moi-même vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le 9 janvier à 19h00 pour les vœux suivis d'un cocktail dinatoire.

# 2026

